



## SIGNES D'IDENTIFICATION DE LA QUALITÉ ET DE L'ORIGINE (SIQO HORS BIO)

### CLASSE VIRTUELLE

#### Éléments de contexte :

Les savoir-faire du terroir français sont nombreux, il est important de les protéger. Les signes et logos officiels sont un atout pour les producteurs, qui voient leurs compétences reconnues. Ils permettent également aux consommateurs de se repérer et de choisir des produits de qualité régulièrement contrôlés. Ils peuvent ainsi opter pour des aliments de qualité, typiques et/ou élaborés dans le respect de l'environnement et du bien-être animal.

Aussi bien au niveau européen qu'au niveau national, ces signes et logos sont garantis par l'État : AOP, AOC, IGP, STG, Agriculture biologique, Label rouge, mentions valorisantes et CCP.

#### Objectifs :

La formation vise à faire connaître aux agents du Ministère de l'Agriculture les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) et leur mode de gestion (acteurs et procédures).

#### Public concerné :

La formation s'adresse plus particulièrement à des correspondants IAA et référents IAA en DRAAF, mais également à l'ensemble des agents (centrale - services déconcentrés - enseignement agricole), exerçant des missions en lien avec les signes de qualité.

#### Contenu proposé :

Comprendre les enjeux et les fondements des signes de qualité et leurs principales caractéristiques ainsi que l'économie générale des SIQO.  
Comprendre le fonctionnement global de la politique de qualité (et la différence entre les marques/labels privés et les SIQO).  
Connaître l'organisation générale française en matière d'IG.  
Connaître le rôle, les missions et le fonctionnement de l'INAO.  
Appréhender la procédure de reconnaissance, le système des contrôles et la protection d'un SIQO à travers 3 exemples de signes (AOP, IGP, Label rouge) sur lesquels seront présentés deux produits (pour les AOP et les IGP un produit alimentaire et un produit viticole).

#### Intervenants :

•  
INAO

#### Durée :

7 heures en distanciel (classe virtuelle).

#### Nombre de participants maximum :

15 participants

#### Responsable pédagogique : Responsable administratif :

Nathalie ESTEBANEZ, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 15.

Mail [nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr](mailto:nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr)

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.

Mail [martine.fluet@agriculture.gouv.fr](mailto:martine.fluet@agriculture.gouv.fr)

#### Information :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)

Mail : [formco.infoma@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma@agriculture.gouv.fr)

#### Frais d'inscription :

121,00 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris

établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères.

**Code RenoiRH formation :**

**NINAGF0003**